

Cette commission prend en charge les demandes sociales des adhérents ou de leurs proches, elle s'occupe entre autres de :

- L'organisation des actions de solidarité en faveur des personnes dans le besoin
- La célébration des fêtes marocaines : Aïd, Ramadan

Contact : [mhamed.ardi@aimaf.fr](mailto:mhamed.ardi@aimaf.fr)